

CONVENTION

Entre la SAS TERRITORIAL, représentée par Monsieur Franck LARAUD et :

Centre Communal d'Action Sociale
Représentée par Mr. Le président J.C Talbot,
Place Charles Jocteur
69960 Corbas

Il est convenu ce qui suit :

- La SAS TERRITORIAL organise la formation en ligne sur des épreuves de concours.
- **Madame Mathilde LEDEUR**, agent du Centre Communal d'Action Sociale, a accès à la formation en ligne pour la préparation au concours de Rédacteur Territorial externe pour une durée d'un an.
- **Formation en ligne sur la méthodologie à la préparation du concours de Rédacteur Territorial Externe – action sociale.**
- **Apport de connaissance sur la culture administrative**

Le coût total de cette prestation est arrêté à la somme de **303,00€ TTC**.

Antony, le

Franck LARAUD
Responsable des prestations,
mobilités carrières
Pour la SAS TERRITORIAL



Centre Communal d'Action Sociale